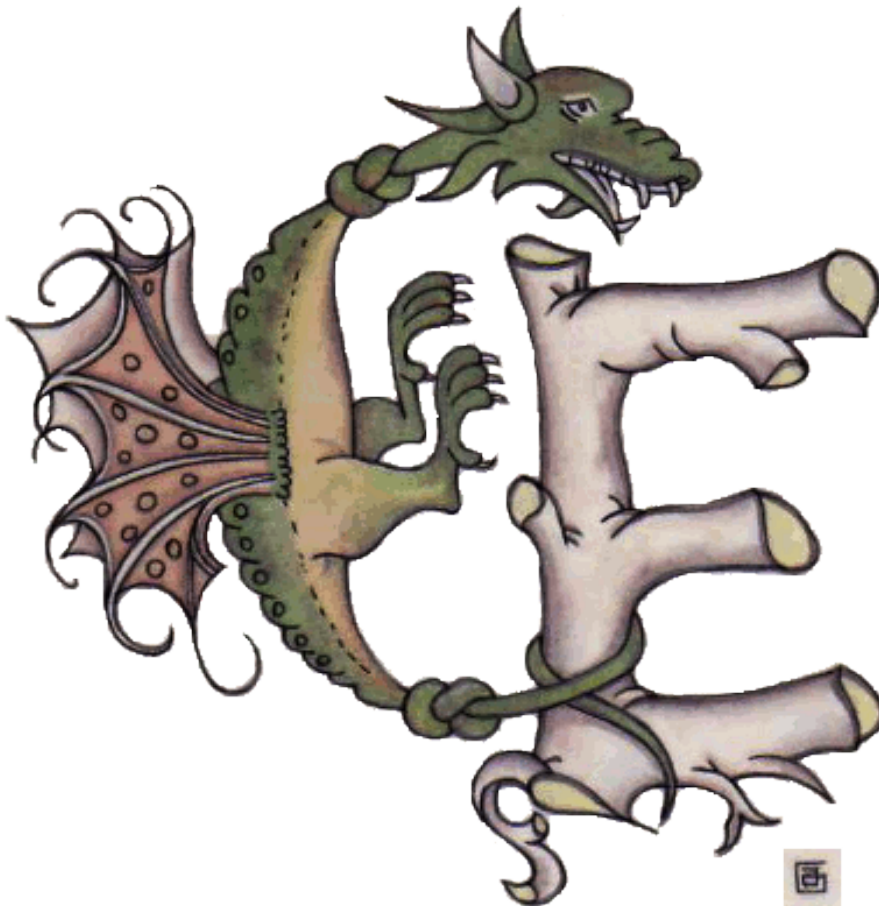


Michel Martin

**Saint-Martin d'Étampes
au XVIII^e siècle :
artisans et commerçants**



Première édition :

***Les Cahiers d'Étampes-Histoire* 10 (2009), pp. 16-20**

**Rédition numérique avec l'aimable autorisation de l'auteur :
Le Corpus Étampois, août 2018**

Artisans et commerçants à Saint-Martin au XVIII^e siècle

Michel Martin

Le rôle de taille de 1738 montre que les commerçants et artisans représentent alors 30 % du total des chefs de feux de Saint-Martin. Cette proportion est confirmée à la fois par les sondages effectués dans les minutiers notariaux et par le comptage des métiers enregistrés dans les actes de mariage entre 1737 et 1740. A la fin de l'Ancien Régime, une évolution se manifeste puisque les registres de catholicité montrent une augmentation de la proportion des commerçants et artisans. Ce qui suggère que les travailleurs de la terre sont réellement moins nombreux.

Les métiers à Saint-Martin d'après les rôles de tailles de 1738

alimenta- tion	bois	cuir	métal	textile	bâti- ment	md	GC	meunier	santé	hôtelier cabaretier	transport
11	8	8	3	9	3	8	13	2	1	4	2
15 %	11 %	11 %	4 %	12,5 %	4 %	11 %	18 %	2,7 %	1,3 %	5,5 %	2,7 %

md : marchand, GC : garçons et commis.

Le commerce et l'artisanat dans les bourgs et bourgades de l'élection en 1738

alimen- tation	bois	cuir	métal	textile	bâtiment	md	GC	meunier	santé	hôtelier cabaretier
15	26	23	19	34	32	36	5	10	5	12
6,8 %	11,9 %	10,5 %	8,8 %	15,5 %	14,6 %	16,5 %	2,2 %	4,5 %	2,2 %	5,5 %

md : marchand, GC : garçons et commis.

La population rappelle celle des bourgs et bourgades peuplés de plus de 100 feux. Les différences principales portent sur le nombre de salariés enregistrés (12,5 % du total à Saint-Martin et 2 % dans le plat pays), les métiers de l'alimentation (16 % dans le faubourg et seulement 6,8 % dans les bourgs) ainsi que les métiers du bâtiment (4 % à Saint-Martin contre 14 % à la campagne). La route royale explique la présence des voituriers dans les villages qu'elle traverse, alors que cette profession n'est pas représentée dans les bourgs situés à l'écart.

En 1738, la répartition des métiers est très comparable à Étréchy (161 feux) et à Saint Martin. Au bourg de Méréville, peuplé de 150 feux, seuls les métiers du métal et l'absence des voituriers distinguent la petite ville du faubourg étampois.

Les moulins de Saint-Martin

La régularité du débit et la pente importante du cours de la rivière, malgré le détournement de la Louette et de la Chalouette, ont permis l'installation d'un grand nombre de moulins. Un acte de 1147¹ permet par recouplement de faire remonter les plus anciens moulins du quartier

¹ Dom Basile Fleureau, *Les Antiquités de la ville et du duché d'Étampes*, Paris, Coignard, 1683. p. 118.

à 1113². Mais l'un d'entre eux pourrait être cité dès 1046, un moulin royal non localisé étant mentionné à cette date. Nous savons qu'en 1153, Hugues de Méréville possédait un moulin ni identifié, ni localisé, mais qui était à Saint-Martin³. Le "droit de chasse à une bête"⁴, dont jouissait le moulin de la Maladrerie et l'ancienneté de l'institution en font certainement un moulin du XI^e ou du XII^e siècle.

Au XV^e siècle, deux nouveaux moulins sont mentionnés : le moulin Badran en 1406⁵, et le moulin de Chauffour, appelé aussi moulin de l'Œuche, en 1471⁶.

étampois

Mentions des moulins et des meuniers de Saint-Martin

moulin ou meunier	nature	nature de l'acte	date	source
Jean Lambert	foulon	construction du moulin	1514-1549	Paul Dupieux ⁷
	moulin à tan		1549	A.M. Étampes, terrier de Valnay (non coté)
Michel Bouillon	farine	contrat de mariage	1646	ADE 2 E 48/82
Vauroux	farine	emprisonnement du meunier	1667	ADE B/1516
Pirouette	papier		1669	Registre paroissiaux
Branleux	farine	prisee 990 livres	1710	ADE B/1655
Chauffour	farine	prisee 403 livres	1710	ADE B/1655
Hôtel-Dieu	farine	valeur de la roue 45 livres	1710	ADE B/1655
Chauffour	farine	prisee 497 livres	1711	ADE B/1656
Pirouette	inconnue	location des fossés pour la coupe de l'herbe	1744	ADE 2 E 6/224
Nicolas Bouté du moulin du Pont	farine	contrat de mariage	1745	ADE 2 E 66/225
Saclas	farine	construction du moulin	1768	Léon Marquis ⁸
Saclas	farine	location pour 900 livres	1773	ADE 2 E 66/253
Pirouette	inconnue	reconstruction	1773	ADE 2 E 66/253
Baildar	farine		1778	Léon Marquis

Les dates citées pour ces moulins sont celles des premières mentions dans les archives ; et elles ne sont pas forcément les plus anciennes, puisqu'elles résultent de sondages. D'ailleurs, pour trois d'entre eux, le moulin Braban, les moulins de Vaujouan et de Valnay, les mentions anciennes font défaut. Les précisions sont d'autant plus difficiles à fournir que les bâtiments sont fréquemment abattus et reconstruits.

Sauf à la fin de l'ancien régime, les meuniers ne sont pas propriétaires des moulins ; ils en sont les fermiers. Leur réputation, souvent justifiée, est détestable. Leur aisance est reconnue, car ils ont généralement des revenus appréciables. Le niveau des dots constitue un bon indicateur de cette prospérité. Ainsi, Jean Coutis épouse en 1678 la fille d'un laboureur, qui lui apporte une dot de 1200 livres, un capital important à l'époque. Soixante dix ans plus tard, Nicolas Bouté, meunier au moulin du Pont (non identifié), se marie avec une fille de charron, Jeanne Baron, dotée de 1000 livres⁹.

² Luchaire Achille, *Louis VI le Gros ; annales de sa vie et de son règne, 1081-1137*, Paris, 1890, Bruxelles, Culture et Civilisation, 1964, p. 82.

³ Luchaire Achille, *Étude sur les actes de Louis VII*, Bruxelles, Culture et Civilisation, 1964, p. 153. Première édition, Paris, 1885.

⁴ Il s'agit du droit d'aller quérir le grain à moudre avec un âne.

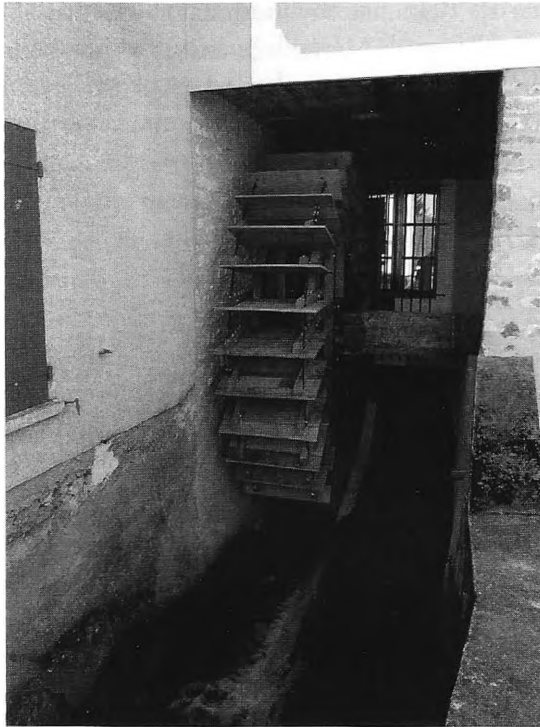
⁵ ADE 42 H1.

⁶ Montrond, Maxime de, *Essais historiques sur la ville d'Étampes (Seine-et-Oise)*, Paris et Étampes, Debécourt et Fortin, 1837, t. 2, p. 31.

⁷ Dupieux Paul, *Les Institutions royales au pays d'Étampes (comté puis duché : 1478-1598)*, Paris, Mercier, 1931, 288, p. 198.

⁸ Marquis Léon, *Les rue d'Étampes et ses monuments*, Marseille, Laffitte Reprints, 1986, p. 103-105 (première édition Étampes, Brières, 1881).

⁹ ADE 2 E 66/107 (1678), 66/87 (172) et 66/225 (1745).



Roue restaurée du moulin
Badran
Photo Jacques Gélis

Les moulins ne tournaient pas tous pour moudre des grains. À côté des moulins foulons et des moulins à tan, certains avaient été convertis en moulins à papier à partir du XVI^e siècle ; ainsi, les papetiers Pierre Hesme en 1549 et Jehan Olivier en 1583 sont enregistrés dans les terriers de Valnay¹⁰. Ils pouvaient se fournir en chiffon assez loin, comme Jean Hesme qui en achète à Chartres en 1561¹¹. À partir du milieu du XVII^e siècle, les mentions de papetiers deviennent régulières : en 1652 avec Toussaint Olivier, “marchand papetier”¹², puis dans les années 1670, avec Nicolas Aligon¹³.

Le milieu était malsain et propice au développement de la tuberculose, ce qui entraînait une forte mortalité professionnelle. En 1675, le garçon papetier Pierre Mazotte, de Dreux (28), épouse Noëlle

Legendre, veuve du papetier Cantien Olivier qui vient de décéder¹⁴. En 1706, c’est un jeune garçon papetier, originaire du Limousin, qui meurt à son tour. En 1711, le papetier Henri Rose épouse Élisabeth Goubier, la fille d’un papetier parisien, mais il décède peu après. Quatre ans plus tard, le 19 juin 1715, le garçon papetier Antoine Androdias, dont le père est papetier à Clermont-Ferrand, épouse la veuve ; mais le jeune époux meurt en 1719 à 32 ans, après avoir vu mourir ses deux jumeaux. La veuve se remarie alors avec un papetier de Besançon, qui à son tour ne tarde pas à quitter ce monde ! En 1733, la veuve Bichet se marie à Guillaume Charbonneau, un garçon papetier poitevin qui meurt à 40 ans en 1735...

Dans ce milieu, les mariages se font presque uniquement au sein du corps de métier, les veuves, comme on vient de le voir, se remariant fréquemment avec leur salarié pour assurer le maintien de l’activité. Un garçon papetier peut aussi se marier en première noce avec la fille du patron, comme le montre en 1710, le cas de René Bihier, originaire du diocèse de Chartres, et travaillant depuis trois ans à Saint-Martin, qui épouse Agnès Barbier, fille de maître papetier. Mais il arrive que l’on aille chercher le conjoint hors du cercle étroit des papetiers ; ainsi Marguerite Papillon, fille de papetier, dotée de 500 livres, épouse-t-elle Can Coupereau, un jardinier de Saint-Basile en 1728¹⁵. Autre indice de cette aisance : la cote de taille. En 1738, les meuniers paient entre 110 et 160 livres de taille, ce qui est respectable¹⁶, en un temps où la cote moyenne des “vrais” laboureurs s’élève à 189 livres (l’un d’eux paie 480 livres)¹⁷. Les moulins à tan semblent être d’un rapport plus modeste pour leurs propriétaires ; ainsi, René Guyon qui exploite le moulin à Tan ne paie que 12 livres de taille.

¹⁰ ADE 136 J 16.

¹¹ Information communiquée par Bernard Gineste.

¹² ADE 2 E 48/114.

¹³ ADE 2 E 66/71.

¹⁴ ADE 2 E 66/100.

¹⁵ ADE 2 E 66/209.

¹⁶ Les garçons meuniers ne sont évidemment pas dans la même situation.

¹⁷ Les cotes des “laboureurs sans train de culture”, inférieures à 80 livres, n’ont pas été prises en compte.

La profession facilite l'ascension sociale. En 1783, Nicolas Bouté, alors meunier à Notre-Dame, achète la charge de commissaire de police à Jean-François Menault pour 500 livres¹⁸. Les Bouté, dont l'un était mercier en 1773, semblent s'être tournés vers la meunerie, certainement d'un meilleur rapport¹⁹. En effet, Jacques, le fils du mercier locataire du moulin de Saclas en 1773, et neveu de Nicolas, s'intitule garçon-meunier la même année, lorsqu'il épouse Marie-Madelaine Berchère. Ces meuniers sont au "siècle des Lumières" des personnages d'une certaine carrure financière ; on les trouve aussi bien parmi les acheteurs et les bailleurs que parmi les profiteurs du système de la rente. En 1752, par exemple, une veuve du faubourg, Françoise Bégau, emprunte à Éloy Génin, meunier du moulin de l'Hôtel-Dieu, un jardin et une ouche sis au même lieu contre une rente de dix livres²⁰.



La roue du moulin
à tan
Photo Jacques Gélis

Le niveau de fortune des commerçants et artisans

Les documents successoraux, les inventaires consacrés aux biens meubles et les partages concernant les immeubles, ne sont pas abondants ; en revanche, les contrats de mariage permettent d'avoir une idée du niveau de fortune qui n'est pas très important, puisque douze dots seulement dépassent mille livres : celles de quatre filles de fermiers-laboureurs, de deux filles d'hôtelier, d'une de boisselier, d'une de boulanger, d'une de chaufournier, d'une de charron, d'une de marchand fruitier et d'une fille de praticien (juriste). Perrine Perrot, veuve d'un voiturier de Saint-Martin, ne dispose que de 160 livres en 1646. Au XVII^e siècle, de Valpuseaux à Châlo et de Chamarande à Saclas, les représentants de l'échoppe et de la boutique ne roulent pas sur l'or ; et il semble qu'il en aille de même à Saint-Martin. Seul le marchand Pierre Cornet, qui épouse en 1670 Marie, la fille de l'hôtelier Chevalier, émerge du lot puisque la promise est dotée de 800 livres, une somme déjà confortable²¹ ; mais le mari lui-même ne devait pas être misérable.

Au siècle suivant, la situation s'est peut-être améliorée car, Élisabeth Davoust, fille elle aussi d'un hôtelier, apporte en 1728 à son mari une dot de 2000 livres²², ce qui représente 1073 livres de 1670 en monnaie constante. Quelques années plus tard, en 1745, Marie-Jeanne Berchère, une fille de boulanger est dotée de 1500 livres lors de son mariage avec le maréchal Denis Gaudron. En 1772, le chaufournier Louis Debouvard qui épouse Marianne Berchère, dotée de 2000 livres, fait un apport personnel de 1000 livres à la communauté. Autre exemple, en 1773, celui du boisselier Salomon Berchère qui peut offrir à sa fille une dot de 2300 livres²³.

¹⁸ ADE 2E 67/18.

¹⁹ Pendant le XVIII^e siècle, les dots sont en moyenne respectivement de 2360 livres pour les meuniers et de 1940 livres pour les épiciers-merciers.

²⁰ ADE 2 E 66/250 et 66/251.

²¹ ADE 2 E 66/79.

²² ADE 2 E 66/210.

²³ ADE 2 E 66/225 (1745), 66/252 (1776) et 66/253 (1773).

Les Berchère représentent l'une des familles aisées du quartier, comme le montre la répétition de ces dots relativement élevées. Citons enfin pour mémoire le praticien Gudin qui, en 1728, habitait rue des Belles Croix, et dont la fille reçoit une dot de 1500 livres. Il s'agit là d'exemples provenant de la fraction la plus aisée des habitants de la paroisse.

En 1744 l'inventaire de Claude Ruelle, un tonnelier, atteint une valeur de 2122 livres 10 sols. L'homme possédait une maison couverte de tuiles, précédée d'une cour où se trouvaient des granges au toit de chaume ; derrière il y avait un jardin et Claude Ruelle était en outre propriétaire de près de 3 ha de terre, courtil et aunaie ; les bâtiments et les terrains atteignaient une valeur de 940 livres²⁴.

Non seulement ces commerçants et artisans sont loin d'être tous prospères, mais parfois ils connaissent des difficultés ; ainsi, en 1670, Jean Chardon, boucher de Saint-Martin doit 160 livres²⁵. Ils contractent donc des « emprunts », comme les paysans, mais pour des sommes plus importantes. En 1711, Étienne Rousseau, maître boisselier de la rue du Haut-Pavé, constitue une rente de 50 livres en faveur de Françoise Baudry de Saint-Gilles, veuve d'officier, qui lui a prêté 1000 livres. Les salariés, eux aussi, ont recours à la rente ; en 1752, par exemple, Pierre Olivier, un garçon papetier et Marie Hallard son épouse, constituent une rente de 10 livres à Éloy Génin, le meunier du moulin de l'Hôtel-Dieu, pour un capital de 200 livre garanti par une maison et des terres à Brières-les-Scellés. Généralement ces « emprunts » sont plus élevés que dans le monde rural et les artisans et commerçants figurent parmi les prêteurs, y compris à Saint-Martin, nous venons de le constater. Il existe aussi une différence majeure avec les ruraux, car cet argent est employé souvent à des fins professionnelles et le remboursement est alors assez rapide. C'est ainsi que le boulanger de Notre-Dame, Louis Chemin, reçoit en 1752 le remboursement de 600 livres de rente de Nicolas Buisson, un cordier de la rue du Haut-Pavé. Cette rente créée en 1746, lui avait coûté 120 livres, alors que la livre était restée stable de 1726 à 1785.

Pour conclure, constatons que les commerçants et artisans du faubourg ne figuraient certainement pas parmi les plus aisés de la ville et qu'une partie d'entre eux n'avait probablement pas de revenus ni de biens sensiblement plus importants que la moyenne des paysans modestes qui les entouraient.

²⁴ ADE 2 E 224. Nous avons dépouillé environ 25 % des données disponibles entre 1650 et 1699 et seulement 15 % de ces données pour le XVIII^e siècle, il ne s'agit donc pas d'un biais lié au dépouillement.

²⁵ ADE 2 E 66/79.